

VIOLENCES URBAINES

Editorial [II]

Comment parler de "violences urbaines" ?
par Jean Vogel

Charles Picqué [III]

Une société dont le vivre ensemble est menacé ...

Christophe Sleutel [VII]

La violence familiale, une forme de violence urbaine

Thierry Vandervelden [X]

Me passer de mes couleurs

Loïc Wacquant [XIII]

Violences urbaines ou pénalisation de la misère

Marylène Lieber [XVII]

Femmes, violences et espace public

ARTICuLATIONS

N° 25

Réalisation Jean Vogel

Centre Socialiste d'Éducation Permanente

rue de Charleroi, 47 - 1400 Nivelles

tél. : 067 /89 08 50 - 067 /21 94 68 - fax : 067 /21 00 97 - Courriel : infos@cesep.be

Comment parler des "VIOLENCES URBAINES" ?

Le choix du thème de ce dossier nous a mis mal à l'aise, à commencer par l'intitulé de "violences urbaines". Pourquoi ? Disons-le d'emblée : ce n'est pas par frilosité sentimentale ou par surdit   id  ologique devant certaines r  alit  s. Nous n'avons jamais   t   des adeptes du discours " politiquement correct " qui, dans son impuissance    changer les choses, se contente de censurer les mots. Si, dans une ville comme Bruxelles par exemple, la majeure partie des actes de violences physiques crapuleuses, qui impliquent la volont   de s'emparer d'un bien, sont le fait de jeunes " basan  s " issus du prol  tariat d'origine " allochtone ", il n'y a aucune raison de s'interdire de dire ou d'  crire ce que tout le monde sait. Ce genre d'attitude proc  de certes souvent de bonnes intentions mais elles ont un effet diam  tralement oppos      celui vis   en r  pandant le sentiment que certains veulent camoufler les faits crapuleux et prot  ger leurs auteurs. Et si l'on creuse un peu les arguments utilis  s pour justifier cette volont   de voiler la r  alit  , on s'aper  oit qu'ils rel  vent de partis-pris id  ologiques profond  ment    c  t   de la plaque : un certain jeunisme en vertu duquel les jeunes doivent   tre *a priori* jug  s irresponsables de tout ce qu'ils font ; un antiracisme tartufe pour qui si des faits sont susceptibles d'  tre utilis  s par les racistes, tant pis pour les faits ; un populisme mal compris qui, en jugeant,    juste titre, que le ch  mage et l'exclusion sociale engendr  s par les politiques n  olib  rales ont cr  e le contexte de la mont  e des " violences urbaines ", finit par oublier que celles-ci, loin d'  tre dirig  es contre le pouvoir et les nantis, frappent principalement des gens ordinaires, de simples travailleurs.

II

La " s  ret   " fait d'ailleurs partie des droits fondamentaux proclam  s dans la *D  claration des droits de l'homme et du citoyen* de 1789, au m  me titre que la " libert   " et la " r  sistance    l'oppression " (1), et il serait   trange que des d  mocrates fassent preuve d'hostilit   ou d'indiff  rence    son   gard. L'aspiration    pouvoir se d  placer    n'importe quelle heure dans n'importe quel endroit de la ville sans se faire agresser est tout aussi l  gitime que celle de pouvoir travailler dans des lieux salubres avec un   quipement s  curis   sans risquer un accident de travail. Le malaise dont nous parlions est donc autre.

Les " violences urbaines " occupent d  sormais une place centrale dans les discours et les politiques. Elles repr  sentent le principal d  fi auquel la probl  matique de la s  curit  , tant sous l'angle de la pr  vention que sous celui de la r  pression, est destin  e    r  pondre. Or cette notion ne nous semble pas aller de soi, il faut l'interroger et r  fl  chir    ses implications. Une telle d  marche peut sembler purement acad  mique et abstraite, mais en r  alit   elle est lourde d'implications pratiques et politiques.

A premi  re vue, on pourrait simplement parler des "violences urbaines" pour les distinguer des " violences rurales ", mais ce n'est   videmment pas de cela qu'il s'agit. En estimant que les violences urbaines sont au centre de la probl  matique de la s  curit  , on proc  de    une d  limitation et    une limitation de celle-ci, on regroupe sous cette rubrique un certain nombre de ph  nom  nes et on en exclut d'autres. D  s lors, m  me si elle semble d  signer ad  quatement une r  alit      laquelle tout un chacun est quotidiennement confront   (la d  gradation des relations humaines dans les grandes villes, qui se traduit notamment par la croissance des agressions et des incivilit  s), il se peut que la notion de "violences urbaines" proc  de d'un r  ductionnisme mutilant qui laisse   chapper une bonne part des besoins r  els en mati  re de s  curit  .

Nous en donnerons deux exemples. Les "violences urbaines" sont fr  quemment le fait de jeunes. Or qui dit jeunes, dit   cole, d'autant que nombre d'  tablissements scolaires sont eux-m  mes le lieu de violences ou de comportements d  linquants (rackets, trafic de drogue). Peut-on d  s lors s  parer la pr  vention ou la r  pression effectives de ceux-ci des r  ponses, ou plut  t des non-r  ponses, qui sont apport  es    la tr  s profonde crise qui traverse depuis des ann  es l'institution   ducative en tant

(1) C'est pourquoi une   meute ou une insurrection peuvent   tre pleinement justifi  es du point de vue des droits de l'homme. La seconde D  claration des droits (1793) pr  cise    ce sujet : " Il y a oppression contre le corps social lorsqu'un seul de ses membres est opprim  . Il y a oppression contre chaque membre lorsque le corps social est opprim  . Quand le gouvernement viole les droits du peuple, l'insurrection est pour le peuple et pour chaque portion du peuple le plus sacr   des droits et le plus indispensable des devoirs ".

que telle (et dont l'absentéisme des élèves et des enseignants ou l'évanescence de la discipline ne sont que des épiphénomènes) ? Dans cette crise de l'école, ce n'est pas seulement d'une défaillance pédagogique qu'il s'agit, mais du fait que l'institution qui a représenté, avec la famille, la principale structure de socialisation des enfants et des jeunes remplit de plus en plus mal sa fonction anthropologique. Comment s'étonner alors d'y voir fleurir ou s'épanouir des comportements anormaux ?

Second exemple. Les " violences urbaines " sur lesquelles on centre l'attention sont celles qui se déroulent dans l'espace public, bien qu'on y inclue les cambriolages des domiciles des particuliers. Or, le plus grand nombre des actes de violences dirigées contre les personnes est constitué de violences familiales, qui se déroulent presque toujours dans l'espace domestique à l'abri des regards extérieurs. Le fait d'exclure les violences exercées contre les femmes et contre les enfants par des conjoints ou des parents de la catégorie des " violences urbaines " n'est pas anodin. Il a pour effet de les faire passer au second plan, de leur attribuer une moindre gravité, de considérer qu'il s'agit de comportements relevant de la sphère privée qui n'appellent pas au même degré la mobilisation de l'opinion et l'intervention des pouvoirs publics. En outre, ne nous le cachons pas, le fait que les violences contre les femmes ont toujours existé, qu'il ne s'agit pas d'un nouveau phénomène de société, contribue fortement à les banaliser. L'ancienneté de l'abjection la rend tolérable et la formule de Marx est toujours d'application, lorsqu'il dénonçait ceux qui justifient " l'infamie d'aujourd'hui par l'infamie d'hier " et qui estiment que " le cri poussé par le serf sous le knout est un cri rebelle, du moment que le knout est un knout chargé d'années, héréditaire, historique ".

Nous espérons que les quatre entretiens et l'article réunis dans ce dossier permettront au lecteur de mieux cerner les nombreuses facettes et les ambiguïtés du phénomène des violences urbaines.

Jean Vogel

Entretien avec Charles Picqué

Nous sommes dans une société dont le vivre-ensemble est menacé par l'absence trop fréquente de rappel à la norme et à la règle

Y a-t-il, dans la région bruxelloise, aggravation des phénomènes de violences urbaines ? Que disent les chiffres ?

Tout est évidemment fonction de la définition que l'on donne des "violences urbaines". Si l'on parle d'actes délictueux, de délinquance visant les personnes ou les biens, il y a deux manières d'aborder les choses. Ou bien, on se fonde sur les statistiques dites officielles, mais celles-ci me laissent très dubitatif pour des raisons diverses (mode d'enregistrement des données, nomenclature, inconnue du nombre de victimes qui ne déposent pas plainte ou dont on n'enregistre pas la plainte). Mon expérience à moi, sur le terrain, me fait penser que la situation peut être variable d'une zone à l'autre mais qu'elle est loin de s'améliorer. Dans le contact avec les gens, on entend beaucoup plus qu'il y a quelques années des doléances qui portent sur des choses allant du moins grave au plus grave. Avec aussi le risque d'une résignation et d'une banalisation de certains petits faits, comme le vol dans la voiture. Beaucoup de gens ne portent même plus plainte, si ce n'est pour des raisons d'assurance. On assiste aussi à des incivilités très ennuyeuses. Tout me fait croire que les choses ne se sont pas améliorées.

Mais à quelle échelle de comparaison au niveau du temps ?

Il est évidemment difficile de préciser un moment où les choses ont changé. Je dirais que moi qui suis parmi les 3 bourgmestres les plus anciens de Bruxelles, si je prends un horizon de 20 ans, l'évolution est très nette et le point d'inflexion négatif peut être marqué il y a 6 ou 7 ans. La réforme des polices, dans la mesure où elle a amené une réduction de la présence policière sur le terrain, a libéré un peu plus de tentations de commettre des petits larcins. Il y a les violences proprement dites, atteintes aux personnes ou aux biens, et puis tout le domaine des petites incivilités, vandalisme, malpropreté, insultes, intimidations verbales, tout cela a très nettement augmenté. On le voit dans le conflit entre automobilistes pour des priorités de droite. C'est aussi dû au fait que

dans de tels cas la sanction n'a pas été activée et c'est pourquoi nous avons déposé un projet de loi sur les incivilités. Si le parquet ne les poursuit jamais, il en résulte un sentiment d'impunité, notamment chez les plus jeunes. Le rappel à la norme ne s'est plus fait.

Ce qu'il faudrait, c'est non seulement des études statistiques mais aussi des études de victimation. On prend un échantillon de gens et on leur demande ce qu'ils ont déjà connu comme mésaventures, s'ils ont été victimes d'un cambriolage, d'un vol, d'un arrachage de sac, etc. Si l'on faisait de telles études - c'est dans l'air du temps, - on aurait un aperçu un peu plus exact du climat qui règne dans certains quartiers.

Certains historiens affirment que l'évolution du sentiment d'insécurité ne coïncide pas forcément avec l'évolution de l'insécurité réelle...

Ma réponse est très simple. Le sentiment d'insécurité est toujours nourri par les faits réels. Ce n'est pas toujours ce que vous avez vécu vous, mais c'est ce que vous avez entendu dans la bouche de quelqu'un. Je ne connais pas dans mon entourage quelqu'un qui n'ait pas été victime de quelque chose, ma mère a été agressée plusieurs fois, ma femme l'a été deux fois, d'autres membres de ma famille aussi. Cela va de l'engueulade avec intimidation physique et tentative de frapper à carrément des coups. Je ne veux pas présenter un descriptif apocalyptique, ce ne serait pas justifié, mais je suis particulièrement irrité contre ceux qui nient qu'il y ait un problème d'insécurité et d'incivilité. Ce sont des gens qui ne sont pas en prise avec le réel. Il faut arrêter de considérer que les gens sont dans la psychose et l'irrationnel. Il y a des faits objectifs qui fondent leur sentiment et s'il n'y avait pas d'agressions, pas de vols, il n'y aurait pas de sentiment d'insécurité.

Evidemment la médiatisation de certains faits divers peut accélérer le sentiment de peur et d'angoisse mais il me semble qu'on conserve plus de distance par rapport aux faits relatés dans les journaux que par rapport à ceux qui nous sont contés directement par des gens. Les gens s'échangent des informations au cours de discussions et de conversations et c'est de là que naît le sentiment d'insécurité. Il suffit pendant une réunion publique de faire parler les gens, ils ont tous une anecdote à raconter qui va du moins grave au plus grave.

Comment expliquer cette évolution ?

Il y a beaucoup de choses. Il n'y a pas que l'explication dite sociale qui vise à démontrer que le désarroi d'une partie de la population, qu'il soit d'ordre social, économique, culturel, psychologique, produit de l'insécurité dans la mesure où un certain nombre de gens passent aux actes. Il n'y a pas que la situation sociale. Il y a aussi le sentiment d'impunité, le manque de rappel à la norme dans la famille, le manque de rappel à la norme dans un enseignement qui est actuellement lui aussi bousculé par la violence. Il y a aussi le sentiment que certaines choses ne sont pas graves en soi. J'ai par exemple rencontré un jeune qui avait volé des GSM

dans les vestiaires d'un club de football et qui n'avait pas conscience de faire quelque chose de grave. On banalise certaines choses parce qu'on les vit et en les banalisant on finit par les relativiser, par donner à celui qui commet les faits le sentiment que ce n'est pas très grave. Il y a la valeur exemplative de la sanction - qui doit être proportionnelle, être juste, être voulue dans un esprit démocratique, on sait tout ça - mais quand des gens ont commis 6 ou 7 petits larcins et qu'ils n'ont jamais été condamnés et réprimés, on leur rend un très mauvais service, notamment s'il s'agit de jeunes, en leur donnant un sentiment d'impunité et d'une société qui n'est plus capable de faire respecter la règle. C'est le plus mauvais service que l'on puisse rendre : j'ai vu des jeunes progresser dans la délinquance parce que trop longtemps dans leur jeunesse et leur adolescence on n'avait pas pris de sanction ou rappelé la règle. C'est aussi cela qui explique la montée des actes de délinquance et d'incivilité.

Je sais bien évidemment que nous vivons dans une société très consumériste qui pousse à obtenir de l'argent le plus vite possible. On voit d'ailleurs, en matière de vol, qu'il y a des pics au moment des fêtes de fin d'année et juste avant les vacances, parce que ce sont des périodes de grande consommation ou de voyages où il faut de l'argent. Bien sûr, il y a aussi des prédateurs qui ne sont jamais contents et qui volent tout le temps, mais l'absence de sanction et de suivi de la sanction reste un facteur important. Je ne suis pas pour qu'on sorte les bâtons et les matraques à chaque occasion et qu'on mette tout le monde en prison, ce n'est pas de cela qu'il s'agit, mais nous sommes dans une société dont le vivre-ensemble est menacé par l'absence trop fréquente de rappel à la norme et à la règle.

Il y a l'aspect individuel qui est fondamental pour la Justice, et il y a aussi les aspects collectifs. Au cours de débats récents en France à propos de certains phénomènes de violence, certaines personnes ont parlé de " racisme à l'envers ", de " racisme anti-blanc ", pour interpréter tel ou tel comportement.

Le racisme est polymorphe, il a de nombreuses facettes, il gangrène tous les groupes de la société et aucun groupe social ou ethnique n'est à l'abri du racisme. Il peut donc y avoir dans ce domaine des constats à faire. Je pense que la morphologie de la ville est également importante. Il y a des endroits plus criminogènes que d'autres parce qu'il y a moins de contrôle social. C'est le cas évidemment quand il y a moins de présence policière, mais aussi quand il y a moins de lien social entre les habitants. Il y a une étude à faire des conditions qui font émerger la petite délinquance dans certaines zones plutôt que dans d'autres. Assez paradoxalement, des quartiers mono-ethniques sont parfois plus sûrs que des quartiers multiethniques, parce qu'on y trouve plus de contrôle social, les gens se connaissent beaucoup plus, alors que dans un quartier multi-ethnique - qui a ma préférence, car c'est de l'interculturalité - il y a moins de contrôle social, les gens s'y connaissent moins à cause de la barrière de la langue, de la religion, de la culture, etc. Il faut donc prendre en compte le contexte sociologique d'une zone ou d'un quartier et aussi son contexte morphologique. Il y a des quartiers qui sont plus dangereux que

d'autres, autour de la porte de Hal par exemple, qui, à certaines heures ou à certains moments de l'année, est un lieu assez désert. Si une femme doit traverser la petite ceinture à la porte de Hal en hiver entre chien et loup, elle a une probabilité assez importante de tomber sur un mec qui va l'embêter.

Il faut souligner que la délinquance aujourd'hui frappe tout spécialement les femmes. Les femmes sont particulièrement fragilisées. Un autre type de violence, dont on parle moins, est celle entre adolescents, à la sortie des écoles, dans les écoles, dans les lieux de loisirs. Les rackets, l'intimidation, le chantage, etc.

En ce qui concerne les ados ou les pré-ados, on parle beaucoup des effets de la crise de la famille. Est-ce qu'il ne faut pas distinguer des profils de familles en fonction des groupes sociaux ou ethniques ? Le problème ne se pose pas partout dans les mêmes termes.

Il est clair qu'un jeune dans une famille monoparentale, où la mère est seule à assurer la gestion du foyer, se trouve beaucoup plus exposé qu'un autre à ce genre de dérive. Cela me paraît tout à fait clair. Il faut pourtant être prudent, car je connais des familles qui ont l'apparence d'être soudées et où les enfants ont des modes de vie et des comportements très critiquables. Je pense plus généralement qu'il existe une très forte démission familiale. Il y a des familles où l'on ne s'étonne pas du train de vie des enfants, on ne s'étonne pas de les voir ramener des objets de luxe à la maison. Si, lorsque j'étais ado, j'avais ramené chez moi des vestes de cuir à 500 euros, mon père se serait inquiété de savoir où j'avais été chercher ça. Désormais, dans nombre de familles on ferme les yeux ou on se sent impuissant à contrôler les enfants.

Un autre aspect nouveau intervient dans la violence urbaine. Une certaine nouvelle immigration s'est livrée à des actes de délinquance marqués par une plus grande violence. Certaines communautés de l'Est ne sont pas sans poser des problèmes, avec une tradition de violence, je pense notamment, sans vouloir systématiser, à certains milieux albanais ou roumains. C'est une nouvelle tranche d'immigration, parfois clandestine d'ailleurs, avec des pratiques comportementales assez violentes. Mais il ne s'agit évidemment pas de tous les membres de ces communautés...

Lorsque vous parlez d'augmentation des violences à l'égard des femmes, s'agit-il également des violences sexuelles ?

Non, je ne saurais pas me prononcer là-dessus. Ceci dit, je suis aussi très sensible aux violences intra-familiales, aux violences conjugales, où il me semble aussi que la situation ne s'est pour le moins pas améliorée. Les services sociaux repèrent assez bien de cas de ce genre. J'ai le sentiment d'un retour à une forme de machisme et de sexisme dans les rapports avec les femmes. Notre société est, à mon avis, très menacée par des rapports de force violents exprimés à l'égard des femmes avec beaucoup moins de retenue qu'auparavant. C'est une opinion personnelle mais je constate qu'on assiste beaucoup plus souvent à des exemples de femmes



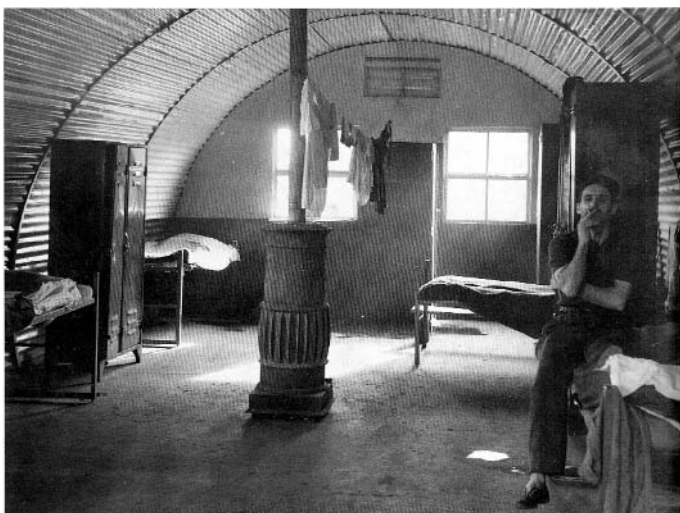
gifiées au cours d'une altercation entre automobilistes. Dans le passé il y avait encore une certaine retenue par rapport à l'exercice de la force envers une femme.

Dans tout cela, ce que j'exprime, c'est le vécu d'un gestionnaire communal qui pèse parfois autant que les statistiques, parce qu'il observe de près l'évolution des comportements.

Il y a dix ans, avec les contrats de sécurité, on a affirmé avoir mis en place une stratégie intégrée - connaissance du terrain, prévention et répression. Que faut-il en penser aujourd'hui ? Qu'est ce que vous en faites ?

Je pense que tous les dispositifs qui ont été mis en place en matière de vie dans les quartiers, de cohésion sociale, de prévention ont heureusement existé, car ce qu'on ignore évidemment, c'est ce qui serait arrivé si tous ces dispositifs n'avaient pas été mis en place. Je suis soucieux de les évaluer mais aussi conscient de ce qu'ils ont servi à quelque chose, en tout cas à colmater des brèches, réduire des phénomènes, freiner l'extension de certaines choses, etc. Même les travailleurs sociaux, notamment ceux qui sont dans le domaine de la prévention, etc., disent combien la discipline sociale, au sens positif et citoyen du terme, exige quand même l'intervention de la sanction, de la Justice et de la police. Alors qu'il y a quelques années on aurait parlé d'un manque de déontologie, il n'est pas rare désormais de voir des travailleurs sociaux en appeler à l'intervention des policiers ou de la Justice pour pouvoir donner un certain crédit à leur travail. Il y a un moment donné où le travail préventif montre ses limites et si un gars constate qu'il n'est jamais puni pour ce qu'il fait, il finit par se moquer des travailleurs sociaux. Je crois que la prévention est utile, toutes ses actions et ses initiatives l'ont été, mais elles trouvent leurs limites s'il n'y a pas un suivi au niveau de la Justice et de la police ou aussi de la sanction administrative. Le maintien d'un vivre-ensemble où tout le monde respecte tout le monde est fait à la fois d'une dimension sociale et d'une inévitable dimension répressive, même si, je le répète, la répression doit être perçue comme juste, appropriée et proportionnelle.





En ce qui concerne le " dysfonctionnement " des écoles, est-ce que vous estimez aussi qu'il y a des aberrations qu'on a laissé courir ? Par exemple, le maintien jusqu'à l'âge de 18 ans à l'école de jeunes qui n'ont plus la moindre motivation.

Là, c'est tout le débat de la responsabilité parentale qu'il faut évoquer. Quand on veut remédier à une situation négative, il faut d'abord la dénoncer avec objectivité et ne pas se voiler la face. La situation actuelle est insatisfaisante. Ce n'est pas seulement à Bruxelles, c'est propre à toute notre société. Il faut pouvoir jouer sur toute la chaîne de la responsabilité, responsabiliser beaucoup plus les parents, ne pas avoir peur de frapper les parents de sanctions quand il s'agit de comportements de mineurs - ce qu'on ne fait jamais ou presque jamais. Il faut probablement donner plus de moyens aux écoles en difficulté en termes d'encadrement, il faut reconstituer une discipline dans les établissements, il faut une Justice beaucoup plus rapide dans l'exécution des sanctions.

Enfin - et c'est fondamental - il faut beaucoup plus de présence policière sur le terrain à des fins dissuasives, et là, la réforme des polices n'a pas arrangé les choses. Globalement, on peut dire que la réforme des polices n'a peut-être pas été inutile, bien qu'on ne puisse pas en juger de manière précise, pour démanteler des bandes organisées ou combattre la grande criminalité. C'est possible, mais par rapport à la délinquance quotidienne et urbaine, elle n'a rien apporté sur le plan de la présence policière. Or on ne me fera jamais oublier un constat : lorsque des policiers sillonnent la ville, on a le sentiment que l'autorité est encore présente et qu'elle exerce son droit à l'intervention. Mais quand il n'y a plus de présence policière dans la vie urbaine, cela peut signifier qu'il y a désertion de l'autorité.

Et les policiers supplétifs, comme les assistants de prévention...

Si, cela aide, cela aide beaucoup, et moi je suis un chaud partisan des gardiens de parc, de square, etc. Mais il faudrait que leur travail puisse être beaucoup mieux articulé avec les policiers lorsqu'ils rencontrent des situations difficiles. Il y a d'ailleurs une dérive dangereuse lorsqu'on commence à demander aux gardiens de square de se substituer aux policiers. On leur attribue des responsabilités et des tâches pour lesquelles ils ne sont ni formés, ni équipés et ça me paraît dangereux. Le jour où un gardien de parc aura fait ce qu'il considère comme son travail, par exemple maîtriser un arracheur de sac, et que lui-même sera blessé, ce sera de la responsabilité du politique, car on aura mis cette personne dans une situation très inconfortable sans être ni formée, ni équipée.

Je suis pour des solutions beaucoup plus radicales. Je pense que le recrutement policier dans les grandes villes doit être facilité et qu'il faut réduire certaines exigences de diplôme. Il y a plein de jeunes qui voudraient entrer dans la police mais il faut avoir fait ses humanités, avoir réussi un examen linguistique, réussir toute une série de tests psychotechniques, etc. Ce n'est pas simple. Un bon travail de policier n'exige pas nécessairement d'avoir fait des études qui sont finalement assez élevées dans une ville comme Bruxelles. N'oublions pas que deux tiers des demandeurs d'emploi à Bruxelles n'ont pas terminé leurs humanités...

Est-ce que vous avez un modèle sous les yeux ?

Non, je n'ai pas de modèle parfait. Il ne faut pas tomber dans des chimères de " tolérance zéro ". C'est très théorique, très virtuel tout ça. Il faut prendre la mesure du problème et se rendre compte qu'il n'est pas propre à la Belgique ou à Bruxelles, le malaise existe partout, mais peut-être consacre-t-on beaucoup plus de temps à la présence policière sur le terrain dans d'autres grandes villes que dans les villes belges. Les policiers vous diront que c'est dû à l'abus de missions administratives qui doivent être assurées par la police. Il est donc indispensable de procéder à une évaluation de la réforme des polices et d'avoir le courage de dire qu'on a peut-être fait fausse route dans certains domaines.

**Propos recueillis
par Jean Vogel**

Entretien avec Christophe Sleutel

Christophe Sleutel est assistant social dans un service d'aide en milieu ouvert à Schaerbeek.

La violence familiale représente la forme de violence urbaine que j'ai le plus sous les yeux

Dans ton travail, es-tu confronté à des problèmes de violence, soit directement, soit par oui-dire ?

Dans ma pratique quotidienne, la violence est assez lointaine mais je ne peux pas nier qu'elle existe. Je suis rarement confronté à une réelle violence mais il y a de petits rapports de groupes, avec des phénomènes de "gangs", des affrontements entre leaders. Il y a d'autres types de violences auxquelles je peux être confronté, d'ordre matériel, des portes de salles de sports fracturées - et encore, pas dans le but d'aller voler, mais par colère vis-à-vis d'une fermeture -, des tags, des rues "polluées", ou alors des violences verbales. Mais dans l'ensemble, ce à quoi je suis confronté dans ma pratique est assez pacifique.

Il fut un temps où Schaerbeek avait la réputation d'être un coin particulièrement pourri... Est-ce que tu as l'impression d'une évolution ?

Je suis dans le quartier depuis 8 ans. Il y a eu un changement fort dans la commune avec la disparition du commissaire Demol. Je trouve que la réputation de violence de Schaerbeek est très surfaite par rapport à ce que j'ai pu observer ou ce dont témoignent mes amis qui y vivent. Il y a bien sûr des points chauds qui sont connus comme tels et je ne nierai pas qu'il y a une forme de violence urbaine, des bris de voitures, des agressions. Mais dans mon imaginaire d'habitant de la rue, Molenbeek me semble une commune, du moins du côté du canal, beaucoup plus glauque que Schaerbeek. Bien sûr il y a le vécu de chacun, mais, à mon avis, c'est aussi un peu la frilosité des gens qui augmente le sentiment d'insécurité. Les gens ne se connaissent pas et leur peur est plus celle de l'inconnu qu'une peur tangible. Evidemment, cela varie aussi selon les endroits.

En bref, je n'ai pas vraiment de gens qui viennent à moi en disant qu'ils se sentent en insécurité. Lorsque j'entends parler d'insécurité dans mon travail, c'est plutôt des jeunes qui sont dans des écoles dites poubelles ou de la dernière chance, et qui en n'étant pas eux-mêmes violents se sentent en insécurité par rapport à d'autres jeunes en décrochage scolaire qui eux sont déjà un peu "perdus".

On affirme que des formes de violences entre jeunes, style rackets, etc., commencent de plus en plus précocement ...

Effectivement oui, mais cela reste marginal par rapport à la somme des situations que l'on peut rencontrer. Un type de délinquance qui semble en forte hausse, c'est le vol dans les voitures, avec bris de la voiture ou ouverture du coffre pour essayer de trouver un PC portable. Alors aussi, un petit peu de trafic, mais depuis l'époque Demol c'est le genre de choses qui a quasi disparu.

En quoi Demol a-t-il changé la situation ?

Je suis tout à fait un détracteur des pratiques demolesques mais dans ce qu'il a fait, il a quand même réussi à mettre la main sur certains réseaux. Il y a une partie de la population dite dangereuse qui est sous les verrous ou qui a fait son temps et s'est calmée et, d'un autre côté, la criminalité qui engendre ce genre de délinquance - ce n'est pas le petit gars qui deale au coin de la rue qui est responsable du sentiment d'insécurité, c'est le type qui le fournit - s'est mieux organisée pour ne pas se faire pincer. C'est plus discret qu'il y a quelques années, même s'il y a encore quelques lieux-dits, que je ne citerai pas par respect pour les gens qui y vivent, qui ont cette réputation. Et ce qu'on y trouve, c'est de la marijuana, pas des drogues dures, même si malheureusement pour le petit gars au coin de la rue, c'est toujours considéré comme de la délinquance.

A l'école, un de mes profs de pratique qui travaillait dans une AMO (Aide en milieu ouvert) à Ixelles avait lu dans la presse une interview du bourgmestre, à l'époque M. de Jonghe d'Ardoye, qui se félicitait de l'installation des contrats de sécurité dans sa commune, car avec l'augmentation du nombre de policiers en rue, des caméras de surveillance, etc. il y avait eu une forte chute de la délinquance. Mais si l'on regardait les statistiques réelles, il y avait effectivement diminution des vols de mobylette, des tirs de sac, etc., mais aussi une montée en flèche de la grosse criminalité, de tout ce qui n'est pas visible. Finalement, la délinquance, c'est quoi ? C'est ce qu'on peut voir dans la rue, ce qui fait peur parce qu'on le voit. Mais, selon moi, le cartel de Medellín est plus dangereux que le petit Gérard ou le petit Mohammed qui vend pour 12 euros de cannabis à un acheteur consciencieux.

Est-ce que tu as été impliqué dans les contrats de sécurité au niveau de ta pratique ?

Je suis assez impliqué au sens où je me trouve, comme qui dirait, de l'autre côté de la barrière : je suis dans un service non-mandaté et l'on sent une très forte pression de nos collaborateurs (d'autres AMO ou des instances communales avec lesquelles nous entretenons des rapports de partenariat) pour adhérer à ces logiques-là, alors que nous n'y adhérons pas. Ils ne comprennent pas notre attitude, cela a été et c'est toujours en débat - on blablate beaucoup dans le social ! Il y a ceux qui travaillent dans un environnement où il est très difficile de faire sans les contrats de sécurité, qui y sont omniprésents, ou qui n'ont pas de moyens suffisants pour pouvoir s'en passer. On n'est pas les plus riches du monde associatif, même si on n'a pas à se plaindre de nos subsides. Mon AMO travaille dans un quartier où, j'en suis convaincu, les jeunes ont besoin de notre présence, mais ce quartier est saturé d'associatif, tous les 10 m on trouve une association, et les gens sont installés dans une forme d'assistance. Il y a ceux qui relèvent du contrat de sécurité avec pour projet d'installer tous les jeunes sur un terrain de foot, de façon à ce qu'ils n'aient pas agresser la petite vieille au coin de la rue.

Il y a ceux qui ne sont pas dans cette logique-là, mais qui proposent à la carte " en veux-tu, en voilà ". Tout ça nous empêche, nous, de faire correctement notre travail, car quand on vient proposer à des jeunes de développer un projet avec notre collaboration mais où ce serait eux qui prendraient tout en charge, car le but est qu'ils s'émancipent, alors qu'à côté une autre association propose le même projet mais sans qu'ils aient rien à faire, voire même en les payant pour ça, y a pas photo, le jeune ira du côté où il a le moins à faire. Donc, même au niveau des pratiques pédagogiques, nous sommes constamment en porte-à-faux avec les pratiques des contrats de sécurité. Heureusement, les travailleurs ne coïncident pas avec leurs structures, mais les plus motivés d'entre eux expriment constamment leur mal-vivre par rapport à ce genre de choses.

Nous, nous cherchons à renforcer la rigueur pédagogique des projets, par exemple en proposant des conventions de travail à d'autres partenaires. Mais alors souvent des portes se ferment chez ceux à qui on demande avant tout de faire de l'occupationnel. Je ne pense pas que c'est en occupant les gens qu'on arrivera à déraciner la violence qui se trouve éventuellement en eux.

Est-ce que les jeunes avec qui tu travailles ont un discours à eux sur la violence et la délinquance ?

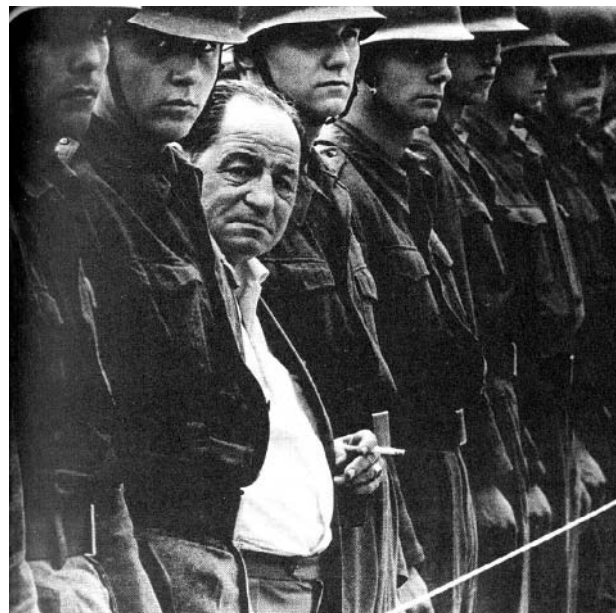
Oui, la plupart la condamne, ces jeunes sont assez conscients du bien et du mal - ils en ont leurs propres notions - et ils sont respectueux des aînés, du matériel, etc. Peut-être ont-ils eu les exemples de leurs grands frères et se sont dit qu'ils ne voulaient pas être comme eux, qui étaient beaucoup plus dans une logique délinquante. Peut-être pas la majorité, mais beaucoup ont des antécédents dans leur famille. Mais les plus jeunes sont très critiques par rapport à ces attitudes. Ils admettent qu'il puisse y avoir des torts partagés, que ce n'est pas que la faute de l'éventuel délinquant ou que la faute de la société. Les plus anciens ont plus un profil de " victimes de la société " et sont moins critiques par rapport à leur propre situation.

VIII

D'où vient cette différence entre les plus jeunes et leurs aînés ?

Je ne sais pas. Peut-être que le travail mené d'année en année a porté ses fruits, peut-être que les parents sont plus attentifs en se disant qu'ils ont échoué avec le grand et que ça ne doit pas se reproduire avec les petits. Ceci dit, on ne peut jamais rien prédire, il suffit parfois d'une étincelle pour passer du " droit chemin " à l'école buissonnière. Mais l'envie de ne pas suivre le mauvais exemple du grand frère est certainement présente. Ce qui ne veut pas dire que je pense que la solution soit la prison...

Le discours des parents sur la délinquance est lui assez unanime, il est très strict, opposé à toute forme de violences, avec menaces à la clé. D'un autre côté, c'est culturel, il y a aussi une forme de violence dans l'éducation de ces jeunes, les claques volent facilement et ça peut avoir des répercussions plus tard. Mais il y a des tas de mômes, quels que soient la culture, le lieu de naissance ou l'origine sociale, qui ont pris des claques dans la figure, qui ont eu une éducation stricte et qui ne sont pas pour autant devenus délinquants.



Et les violences et plus généralement la brutalité des mecs vis-à-vis des filles, est-ce que tu as l'impression qu'il y a des choses qui bougent ?

Il y a peu de filles qui passent dans le quartier, je veux dire qui viennent aux activités. Il doit y avoir des types qui ont bougé, mais hélas dans les deux sens. Plus d'ouverture d'un certain côté, avec moins cette image de " c'est une pute... " et tout ça, mais aussi des discours qui se sont radicalisés dans l'autre sens, au nom de l'Islam. Ce ne sont d'ailleurs pas forcément les plus croyants, plutôt les plus stupides. Mais parmi ceux qui n'ont pas ce discours ultra-violent à l'égard des femmes, il y a plus d'ouverture, ce qui prouve qu'un certain travail a été fait. Je constate finalement une certaine évolution dans le sens positif mais les problèmes sont loin d'avoir disparu.

Dans le travail, question femmes, c'est plus facile qu'avant, mes collègues féminines travaillent avec des publics qui il y a quelque temps les auraient sans doute beaucoup moins bien accueillies. La violence... On peut être soi-même involontairement générateur de violence. Quand on montre à un chien qu'on a peur, il y a plus de chances qu'il essaye de vous mordre. Pour les jeunes, c'est pareil, si on a un comportement de tête à claques, on a de fortes chances de s'en ramasser une. Si on n'a pas cette attitude, même si on a un physique " faible ", on risquera moins l'agression. Dans le quartier où je travaille, la violence s'exerce essentiellement sur des navetteurs étudiants, un type très particulier - le " flamand " comme ils disent - qui vont dans une haute école économique, avec un look très guindé, de sapin vert sorti tout droit de saint Michel, qui longent les murs avec un regard apeuré. C'est la victime parfaite. Il se met dans une position où il va s'exposer dans un premier temps à la raillerie et peut-être à plus si les gens sont un peu plus méchants ou un peu plus taquins.

Dans le cadre de notre travail, on avait justement été invité par une de ces hautes écoles économiques néerlandophones à participer à une plate-forme de concertation sur la violence dans le quartier, sur les dispositifs à mettre en place pour éviter que leurs étudiants ne se fassent agresser, etc. Eux partaient évidemment tout de suite dans des logiques sécuritaires, ils



voulaient mettre des caméras dans tout le quartier, doubler les patrouilles de police, etc. et que les éducateurs éventuellement balancent les jeunes. Mais j'ai eu le témoignage des jeunes agressés et il me semble que les plus craintifs en prenaient plein la tête. Tout ça pour dire qu'on peut être soi-même générateur de violence.

Ce que tu dis, c'est un peu comme quand on dit d'une fille qui s'est fait violer : " elle l'avait cherché, elle avait une mini-jupe et une démarche provocante "....

Non, j'irais pas jusque là, c'est pas ça que je veux dire. Je suis le premier à condamner quand un de mes mômes fait une remarque par rapport à la taille d'une jupe : " ça mon, gars, c'est la façon dont elle s'habille librement ". Je ne tolère pas ce genre d'attitude. On peut trouver quelque chose indécent, mais il y a la façon de le dire et, de toute façon, c'est pas une raison pour lui sauter dessus.

On a dit que chez une certaine frange de jeunes musulmans, il y avait une fascination pour Ben Laden et les actions terroristes...

Oui, j'ai entendu bien sûr parler de ça, mais, de nouveau, c'est très marginal. Il y a un sentiment anti-américain - mais on n'est pas obligé d'être musulman pour le partager - mais l'attitude envers le terrorisme n'est pas franchement de l'encouragement. Il y a beaucoup plus de sympathies pour l'intifada que pour l'avion qui s'est écrasé sur les tours. Certaines mosquées sont d'ailleurs pointées du doigt par les jeunes eux-mêmes comme étant des lieux où il se passe des choses pas très nettes.

Il y a l'un ou l'autre avec qui j'ai pu discuter qui me semblait très fervent mais de là à dire qu'il pourrait se révéler un terroriste... Je n'ai pas le sentiment de vivre au milieu d'un camp d'entraînement.

Et dans la rue, les " frères " vous font de la concurrence ?

Non, franchement non. Il y a bien l'une ou l'autre mosquée dont un imam essaye de faire un peu quelque chose, mais pas dans le sens de les faire partir de chez nous. Cela se fait peut-être dans d'autres quartiers de la commune, mais moi je ne l'ai jamais constaté.

Je voudrais encore dire ceci. On parle toujours de violence au sens de la délinquance dirigée contre " l'honnête citoyen ", mais ça peut aller dans tous les sens. Ce peut être aussi celui qui représente " l'honnête citoyen " qui fait preuve de violence dans certaines situations. Quand on parle de violences urbaines, on pense aux dégradations de matériel, aux agressions physiques, généralement on stéréotypise le type de personne qui commet ces agressions mais bien souvent on est violent parce qu'on a soi-même subi des formes de violence. De nouveau, je n'excuse rien, mais je cherche à comprendre. Et dans le cas de Schaerbeek, la police, à l'époque du commissaire Demol, et même encore maintenant à ce qu'il m'est arrivé de constater, n'est pas composée que d'enfants de chœur qui sont polis avec tout le monde et manifestent un franc respect de la personne en face d'eux.

Et donc eux-mêmes sont générateurs de violence. La police en uniforme, en rue, me semble assez calme, mais il y a toujours ce qu'on appelle les cow-boys de la rue des Palais, même si le commissariat a déménagé, des agents en civil, des inspecteurs, qui ont le look du parfait skinhead d'extrême droite, cheveux rasés et larges comme des armoires à glace et qui se comportent effectivement comme des cow-boys.

Enfin, il y a ce qui relève de la violence scolaire. Des écoles où il y a du racket, des bagarres à la sortie, parfois des questions d'armes mais c'est très rare, je n'en entends plus parler depuis quelque temps, et enfin la violence familiale, les violences conjugales ou parentales, là il y en a beaucoup. Avec tout ce qui peut les entourer : les logiques communautaires, les voisinages silencieux, etc. Cela, c'est la forme de violence urbaine que j'ai le plus sous les yeux. Les dégradations matérielles mises à part, les autres formes sont en nette régression à Schaerbeek, du moins par rapport à l'image qu'on en donnait par le passé.

**Propos recueillis
par Jean Vogel**

Entretien avec Thierry Vandervelden

Thierry Vandervelden est policier, responsable de l'antenne du quartier Saint Antoine de la zone de police de Bruxelles-Midi

Moi je ne saurais plus me passer de mes couleurs

Vous êtes responsable pour le quartier du Parvis Saint Antoine qui est devenu célèbre à l'occasion des émeutes de 1991. Celles-ci sont d'ailleurs à l'origine de toute une série de mesures et de dispositifs adoptés depuis par les pouvoirs publics. Vous étiez déjà là à l'époque, vous y êtes toujours, comment voyez-vous la situation d'aujourd'hui par rapport à celle d'alors ?

Nous étions implantés ici, au 11 avenue Wielemans-Ceuppens, depuis des années mais en 1986 on a décidé de fermer ce commissariat de police pour nous regrouper rue de Liège, derrière la maison communale de Forest. On n'avait donc plus d'implantation locale au quartier saint Antoine, avec pour conséquence que de 1986 à 1991 c'était un peu la marée haute, la marée basse : on jouait aux pompiers, lorsqu'il y avait un problème on arrivait en masse puis on se retirait. Dès lors, les jeunes de la 2e et même 3e génération ont eu le sentiment qu'on ne s'attachait à eux que lorsqu'il y avait des problèmes - mais pas pour les résoudre. On intervenait en masse, on nous appelait les shérifs ou les cow-boys. Récemment d'ailleurs la présidente du comité de quartier Van Volxem/Delta/Tropiques a dit dans une interview qu'elle regrettait le temps des shérifs. Vous imaginez comme les problématiques sont parfois contradictoires, les interventions policières sont tout autrement ressenties selon que l'on est de tel ou tel côté du manche. En 1991, il y avait sans doute plus d'interventions musclées et moins de doigté - reconnaissons-le maintenant avec le recul -, on a pénalisé le problème, on intervenait parfois trop massivement, de façon trop pointue. Il y a donc eu des émeutes, assez aiguës qui ne pouvaient qu'ameuter tout un quartier et marquer encore les esprits 14 ans plus tard.

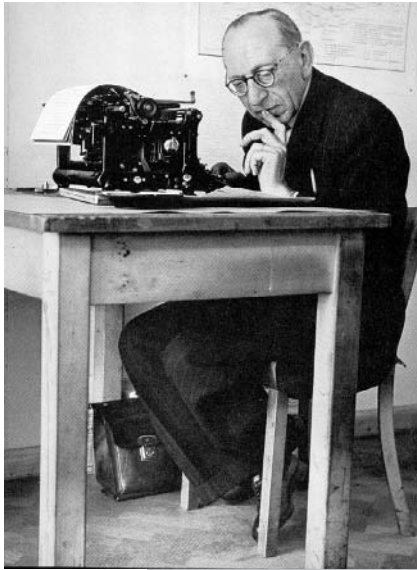
C'était une surprise pour vous ?

Moi personnellement j'avais dix ans de service à l'époque, j'ai toujours été et je suis encore en contact avec la population mais je n'ai pas vu l'orage arriver. Personne ne l'a vu. Cela parlait aussi de certains comportements de policiers, peut-être trop incisifs, coercitifs et, il faut le reconnaître, un manque de politique d'intégration communale. Les gens m'ont dit que quand ils se présentaient à la commune, on les rejetait, on ne les recevait pas. La bourgmestre de l'époque elle-même était sidérée de ce qu'on lui racontait parfois. Par la suite, les efforts ont été faits, on a pris des mesures, on a mis sur pied des animations de quartier, des maisons de quartier, des comités de quartier, des écoles de devoirs, des animateurs de rues,

des coordinateurs, des services de prévention, des services d'aide à la jeunesse, des assistants sociaux - il y a toute une infrastructure que le Ministre-Président de la région bruxelloise a mise en place dans sa commune puis a relayé dans les autres, car il y a eu des émeutes également à Anderlecht et à Molenbeek, dans les quartiers difficiles de Bruxelles. On a réouvert l'antenne de police ici en 2000. La zone de police qui regroupe les communes d'Anderlecht, de Forest et de Saint Gilles a été divisée en 14 quartiers de façon à ce qu'il puisse y avoir une implantation policière de quartier beaucoup plus incisive.

Mais cette peur des émeutes existe toujours. Régulièrement, avec la belle saison, on m'annonce des émeutes, on me dit " cela va péter, ils vont vous sauter à la figure, j'ai des indices que..." et moi je réponds la main sur le cœur : " il y a des années qu'on me répète ça, et je n'ai toujours rien vu ". C'est comme les fameuses peurs du Moyen Age, ça reste. Il est vrai qu'il y a encore parfois quelques mésaventures, si on intervient sans grand doigté ou même parfois avec le tact qu'il faut - on n'est pas tous des brutes, hein, on n'est plus des brutes, les policiers ne sont pas des blocs de granit, les formations se sont affinées, d'ailleurs il y a 80 à 90 % d'échecs dans les examens de recrutement au niveau de la police fédérale. L'éducation, la formation, la psychologie, la philosophie, tout ce que les sciences humaines peuvent apporter dans l'entendement et la manière de penser des jeunes recrues, sont désormais pris en compte. C'est vrai qu'au cours des interventions il y a parfois des noms d'oiseaux qui volent, mais moi, je vous le dis franchement, souvent ils n'ont rien dit, je n'ai rien entendu...

Il y a deux cas de figures qui se présentent. Ou bien on a une politique très répressive, coercitive - traque et matraque - ou bien on a une politique préventive (c'est un peu prétentieux), disons de terrain, de présence. Il faut que, quand on traverse un quartier, les jeunes et les moins jeunes puissent vous reconnaître. Il ne faut pas se cacher, même si, je ne vous cache pas que parfois mon cœur palpite encore, parce qu'il n'y a pas que les jeunes du quartier, mais aussi ceux d'autres quartiers qui veulent



un peu flairer le coin ou qui se font accrocher par l'un ou l'autre et qu'on n'identifie pas tout de suite. Mais les gens mêmes du quartier ne posent pas tellement de problèmes. Le 8 juin j'ai remis une note opérationnelle où j'estimais que, appelons un chat, un chat, il y avait là 66 crapules - 66 noms de jeunes qui parfois pourrissent le quartier. Depuis lors, en l'espace de 2 mois, 15 ont déjà été arrêtés en flagrant délit de vol, d'arrachage de sac. Il y a aussi des noms que j'enlève, un jeune qui travaille dans une grande surface dont j'ai biffé le nom en disant " celui-là est sauvé ".

Un autre élément à prendre en compte, c'est qu'ils sont assez froids, revêches, hostiles, envers des visages qu'ils ne connaissent pas. Ils sont à l'aise, accueillants envers des policiers qu'ils reconnaissent. Il y a une grande solidarité entre eux. Quand il y a une amende, parfois considérable, à payer, les personnes d'origine allochtone la payent tous par solidarité de quartier. Les Belges d'origine eux laissent chacun se débrouiller tout seul. Ce n'est pas pour rien qu'on dit le quartier, les jeunes du quartier. Ce sont les jeunes de Saint Antoine, les jeunes du parvis, les jeunes de la place de Bethléem, etc. Il y a un biotope de quartier. Alors ici il y a un problème. On dit " quartier Saint Antoine ", mais il ne porte plus bien son nom. Pour ces jeunes, sans entrer dans aucune considération philosophique de ma part, c'est qui Saint Antoine ? Je suppose que c'était un homme éminent au Moyen Age, mais maintenant c'est une pierre froide qui leur pend au nez à 10 m d'altitude, qui ne leur parle pas...

Et qui n'est pas belle en plus...

Donc ils ne savent pas trop à quoi se raccrocher. Au niveau philosophique, c'est complètement décroché. Le danger c'est qu'ils soient raccrochés par une autre philosophie. Mais ce n'est pas le cas du quartier. Nous avons effectivement une mosquée, elle est fréquentée, mais les jeunes font la différence, ils sont occidentalisés, au bon sens du terme - ils ne sont pas intégristes, comme on peut d'ailleurs l'être dans toutes les religions -, ils

pensent, ils réfléchissent, ils veulent faire leur vie, ils ne veulent pas se faire endoctriner, pas plus par ce qu'on leur dit que par une philosophie théiste ou l'autre (pour rester volontairement vague). C'est ce qui est très réconfortant dans nos quartiers, car, à la différence de ce que je vois parfois dans la presse avec un regard parfois déformant sur par exemple la situation dans la Seine Saint Denis près de Paris, ici par bonheur nous vivons encore bien par comparaison. On dit parfois que Bruxelles est la plaque tournante pour certains membres de Al Qaida, mais il faut reconnaître qu'ils ne viennent pas des quartiers, à l'exception d'un cas à Uccle et d'un autre à Molenbeek.

Autre aspect. On fait un grand effort pour bien équiper les antennes de quartier. Mais ici, moi j'y suis assez réticent. Si vous vivez dans un luxe tapageur, vous avez deux cas de figure. Ou bien ils vont rentrer et se dire " c'est un grand monsieur ici, je m'écrase ", ou bien " ce n'est pas mon monde " et ils vont vous rejeter. Dans un quartier qui est quand même précaire, avec un taux de chômage très élevé (25 % des jeunes, c'est la moyenne des jeunes de Bruxelles), il ne faut pas provoquer les gens.

En 1991, on avait dit qu'un des éléments déclencheurs des émeutes avait été l'ouverture d'une boîte de nuit de luxe aux anciens bains-douches

Effectivement, là c'était une erreur psychologique en plus. La piscine locale n'était plus rentable, c'était l'époque où l'on fermait toutes les piscines communales et on en a fait une boîte de nuit. Ce luxe tapageur, les BMW, les Porsche et les Jaguars garées dans le coin, un dancing où finalement la drogue circulait peut-être plus chez les gens " bien " que dans le quartier ont eu des effets ravageurs. C'est un quartier précaire, même si on ne peut pas dire que les gens sont pauvres, ils vivent décemment. Tout le monde a sa voiture, mais elles ne sont pas toujours assurées.

Notre rôle ici n'est pas médiatique, il faut rester simple et disponible. Pas de luxe tapageur et pas non plus se transformer en blockhaus. Parfois nous sommes seulement deux ici. Je suis bien évidemment à la merci d'un coup de force. Si nous étions rejetés ou détestés, si nous avions fait un mauvais boulot, si nous avions entretenu un climat négatif, ce serait un jeu d'enfant de rentrer en masse ici et de nous désarmer. Que peuvent faire 2 personnes contre 20 ? Mais lorsqu'ici il s'est encore produit des actes de violence ou des mouvements d'humeur, ils n'ont jamais

été dirigés contre nous. Mais il y a un effet négatif à la nouvelle loi sur la police, qui rend possible une mobilité tous les six mois. Je crois qu'il faut rester fidèle à une zone, si on quitte une zone, on quitte la mémoire de la zone. Les jeunes ressentiraient aussi très mal d'être sans cesse confrontés à de nouveaux visages qu'ils ne connaissent pas. Or, les nouvelles recrues de la police - qui sont des jeunes gens éminents, pleins de bonne volonté, très bien formés - sont parfois là pour quelques mois et n'ont pas le désir de s'investir dans un quartier où ils ne comptent pas rester. Et il y a encore une chose qui me surprend chez eux, c'est leur racisme " enfantin ". Un racisme bon enfant, qui se traduit par " ouh, moi je ne veux pas un quartier comme ça, ouh monsieur quel quartier ". Cela revient de plus en plus souvent dans des conversations. Cela me surprend parce que j'attendais autre chose, maintenant on est ouvert aux cultures, moi je ne saurais plus me passer de mes couleurs. Moi il me faut mes couleurs Monsieur, c'est ainsi. Je viens de la campagne, ma sœur et mon beau-frère sont pharmaciens en province, mais je ne saurais plus me passer de la ville. Il me faut mon environnement urbain, ils me faut ma société pluriculturelle, il me faut mes différentes philosophies - j'ai fait des études de philosophie, c'est peut-être ça aussi qui aide à penser la différence. La différence continue à faire peur et je trouve cela très dommage, c'est parfois ressenti très négativement en dépit des efforts.

Et en ce qui concerne vos missions répressives...

Vous savez, souvent on intervient quelque part et ça se déplace. Il y a un phénomène de vases communicants. Lorsque la présidente du comité de quartier disait qu'elle regrettait le temps des shérifs, en somme elle regrettait le temps où la patrouille intervenait très vite. L'efficacité. C'est la nouvelle loi qui a changé, elle dit qu'il y a des degrés d'urgence, en conséquence de quoi une intervention pour vol dans une voiture dont l'auteur n'est même plus sur place, ce n'est pas urgent. Alors qu'est-ce qui est urgent et qu'est-ce qui ne l'est pas ? La zone ici a une charge très, très lourde, avec le stade d'Anderlecht, la prison de Forest, les transferts de détenus, Forest national, l'Union saint-gilloise, la gare du Midi. Dès lors impossible de songer à un personnel massivement implanté. Ou alors il faudrait changer la loi, en revenir à des limites communales.

En ce qui concerne les actes de délinquance, le Ministre a dit il y a 15 jours qu'ils avaient diminué. Bon, les statistiques, on leur fait souvent dire ce qu'on veut. Moi, je juge d'une chose : est-ce que les gens sont contents ou pas ? C'est le premier critère. C'est vrai pour tous les besoins, la santé, l'éducation et aussi la sécurité. Aujourd'hui, il y a de la souffrance, de l'énerverment par rapport à cela, plus d'ailleurs les atteintes aux biens qu'aux personnes. Ce qui ne veut pas dire que les responsables de ces actes sont forcément des gens du quartier.

Lorsqu'on a fait un soir une action " tolérance zéro " sur Forest, on s'est rendu compte qu'il y avait au moins 50 % des gens qui n'habitaient pas le quartier. Ici finalement nous n'avons pas de problèmes majeurs. Je crois finalement - c'est l'humaniste qui parle - que la culture, l'acculturation des gens élève les esprits, les niveaux, les cœurs. Ici on commence à vivre à 8 heures du soir jusque 2 ou 3 heures du matin. Evidemment c'est dérangeant pour ceux qui se lèvent à 6 heures du matin pour aller travailler. Et puis ce quartier a énormément de nationalités différentes, et souvent chacun veut quelque chose pour sa communauté. Chacun se parle, il y a de la méfiance mais rien de grave comme à Schaerbeek entre jeunes Turcs et jeunes Kurdes.

En ce qui concerne les femmes et les jeunes filles, est-ce qu'il y a des changements ?

Ici je pense que la majorité des jeunes hommes sont laïques, ils ont le Coran dans leur maison comme d'autres en leur temps la croix, mais ils sont laïques. Mais le code vestimentaire me semble se multiplier. C'est un signe de reconnaissance, un signe d'appartenance, ça pose des problèmes scolaires. Moi personnellement je crois qu'il faut s'en dégager. Il arrive qu'une femme émancipée, qui a des cheveux rouges, se fasse insulter mais pas par les hommes, plutôt par d'autres femmes. Celles-ci souffrent sans doute elles-mêmes de devoir se soumettre à ce code vestimentaire. Beaucoup de jeunes femmes musulmanes du quartier souffrent d'avoir cette camisole sur elles. Les insultes contre la fille aux cheveux rouges c'est l'expression d'une amertume, d'une jalousie du mode de vie émancipé. Notez qu'on parle toujours des jeunes hommes du quartier, mais les jeunes femmes sont très en retrait, très cachées, très retirées et très agressives verbalement. Certaines, beaucoup plus parfois que les garçons. Très conscientes aussi de leurs droits. Ce sont elles qui mènent une croisade pour l'habit religieux. Elles sont nées dans cette culture, elles ne savent pas en sortir et elles exigent qu'on les reconnaisse comme ça. De ce qui est une obligation, elles veulent faire un avantage, une prérogative, devenir intouchables. Mais j'en surprends aussi quelques-unes, en dehors des regards des parents, qui dévorent les magazines people avec des photographies très dénudées des plages de Saint Tropez. Tous les hommes se ressemblent, et toutes les femmes aussi... C'est là que je devine qu'il y a une souffrance intérieure, elles ont un double habit. Mais si elles réussissent à échapper économiquement à leur environnement, je suis persuadé qu'elles vont s'occidentaliser. Pourquoi, après tout, ne pas leur donner l'occasion d'aller à l'école, même en portant le tchador, et de poursuivre leurs études au plus haut

point et, tôt ou tard, elles se dégageront de cela. Moi souvent on me caricature en disant : il embrasse tout le monde. D'abord il faut vouloir embrasser, il faut avoir le cœur à embrasser et il faut qu'on se laisse embrasser. Il faut donc créer un triangle de reconnaissance réciproque et ce n'est pas facile. Mais il faut être tolérant entre soi. La tolérance est la grande valeur laïque, même si j'ai pu constater qu'à l'UCL ils étaient souvent plus tolérants qu'à l'ULB. Et trop de religion tuera la religion. C'est une constante, même si au début c'est au profit de la consommation, de l'individualisme et du matérialisme. En tout cas, il n'y a pas de cas d'intégrisme dans le quartier. Lorsqu'il y a eu les attentats à Charm el Cheik en Egypte en juillet, les jeunes du quartier venaient tous me dire " Monsieur, c'est grave ", " Monsieur, c'est malheureux ". Ils voulaient vraiment se démarquer de ça. Cela m'a surpris car moi-même je n'y avais pas attaché trop d'importance. Mais là aussi, luxe tapageur, pays pauvre, îlot riche... à éviter. C'est comme les gratte-ciel new-yorkais... c'était très tapageur. Ils se sentent délaissés. A Londres, les attentats ont eu lieu le lendemain de l'annonce des Jeux Olympiques de 2012, qui vont coûter des millions, des millions, des millions. On voyait bien que c'était fait par des amateurs, des endoctrinés amateurs. Du fin fond de l'Afrique au Maghreb, ils ont les médias, ils voient ce qui se passe, ils se disent " pourquoi eux et pas nous ". Au Maroc j'ai lu que 1 personne sur 6 vivait avec moins de un euro par jour. Alors ça m'a interpellé quand j'ai vu le Roi y aller en Mercedes et rouler sur des tapis plains. Je ne porte pas de jugement mais tout le monde le voit. Avec les images chocs, on est vite déboussolé. On n'a pas d'entendement, pas de rétrospection et si la religion se mêle en plus de confisquer tous ses sentiments pour une croisade contre le Grand Satan.... Il faut voir tous les aspects des choses.

**Propos recueillis
par Jean Vogel**

Entretien avec Loïc Wacquant

Loïc Wacquant est professeur de sociologie à l'Université de Californie à Berkeley et au Centre de sociologie européenne. Ses travaux portent sur l'inégalité urbaine, la domination raciale, l'usage de la prison comme outil de gestion de la misère dans les sociétés avancées et la théorie sociologique.

"Violences urbaines" ou pénalisation de la misère ?

Pouvez-vous décrire la tendance actuelle à une gestion policière et pénale de plus en plus prononcée de l'exclusion et des désordres urbains ?

Pour répondre correctement à cette question, il faut d'abord relever que c'est une tendance qui s'affirme dans pratiquement tous les pays de l'Union européenne et encore plus dans les pays du " Second Monde ", comme l'Afrique du Sud, le Brésil et l'Argentine, à la suite des États-Unis, qui ont innové en faisant de la pénalisation de la précarité l'instrument d'une réaction raciale et sociale sans précédent depuis un siècle. Et ce n'est pas un hasard : l'observation comparative montre en effet qu'il existe un lien étroit entre, d'un côté, la montée du néolibéralisme comme idéologie et pratique gouvernementale mandant la soumission au marché et la célébration de la "responsabilité individuelle" dans tous les domaines, et, de l'autre, le déploiement et la diffusion des politiques sécuritaires actives et ultra-punitives qui entendent s'attaquer au crime - ou aux désordres et désagréments publics qui ne relèvent pas de la loi pénale, comme les fameuses " incivilités " - en faisant fi de ses causes.

C'est ainsi que ceux qui glorifient l'État pénal aujourd'hui, des deux côtés de l'Atlantique, sont les mêmes qui, hier, exigeaient "moins d'État" en matière économique et sociale et qui ont de fait réussi à réduire les prérogatives et les exigences de la collectivité face au marché, c'est-à-dire face à la dictature des grandes entreprises. Cela peut

XIII

sembler être une contradiction, mais en réalité, ce sont là les deux composantes du nouveau dispositif de gestion de la misère qui se met en place à l'ère du chômage de masse et de l'emploi précaire. Ce nouveau "gouvernement " de l'insécurité sociale - pour parler comme Michel Foucault - s'appuie, d'un côté, sur la discipline du marché du travail déqualifié et dérégulé et, de l'autre, sur un appareil pénal intrusif et omniprésent. Main invisible du marché et poing de fer de l'État se conjuguent et se complètent pour mieux faire accepter le salariat désocialisé et l'insécurité sociale qu'il implique. Et, logiquement, la prison revient au premier plan. Alors qu'il y a seulement vingt ans, c'est-à-dire à l'orée de l'ère du néolibéralisme triomphant, on prédisait son dépérissement, voire sa disparition...

La montée en puissance du thème des "violences urbaines" - il faudrait mettre deux paires de guillemets autour de ce terme flou et faux, aussi dépourvu de sens qu'il est envahissant - dans les discours et les politiques des gouvernements européens n'a pas grand-chose à voir avec l'évolution de la délinquance dite des "jeunes" - là encore, il faudrait rajouter, car c'est toujours sous-entendu : des jeunes d'origine ouvrière et étrangère, car c'est d'eux et uniquement d'eux qu'il s'agit. D'ailleurs, dans nombre de pays, comme l'Italie ou l'Allemagne, on ne se gêne pas pour dire carrément "criminalité des immigrés". Elle vise à favoriser la redéfinition du périmètre et des modalités de l'action de l'État : à un État keynésien vecteur de solidarité, qui avait pour mission de contrecarrer les cycles et les méfaits du marché, d'assurer le "bien-être" collectif et de réduire les inégalités, succède un État darwiniste, qui érige la compétition en fétiche et célèbre la responsabilité individuelle, dont la contrepartie est l'irresponsabilité collective, et qui se replie sur ses fonctions régaliennes de maintien de l'ordre, elles-mêmes hypertrophiées et délibérément abstraites de leur environnement social.

L'utilité de l'appareil pénal à l'ère post-keynésienne de l'emploi d'insécurité est donc triple : il sert à discipliner les fractions de la classe ouvrière rétives au nouveau salariat précaire des services ; il neutralise et entrepose ses éléments les plus disruptifs ou considérés comme superflus au regard des mutations de l'offre d'emplois ; et il réaffirme l'autorité de l'État dans le domaine restreint qui lui revient désormais et comble au passage le déficit de légitimité des gouvernants dû justement au fait que l'appareil pénal pêche désormais l'impotence en matière économique et sociale.

La situation des prisons françaises se rapproche-t-elle de celle des États Unis ?

On observe dans les deux pays, c'est vrai, sur les 25 dernières années, une montée de l'incarcération parallèle à la montée du chômage et du salariat désocialisé. Et les premiers "clients" des prisons sont, sur les deux berges de l'Atlantique, les fractions les plus précaires du sous-prolétariat, chômeurs, sans-abris, toxicomanes, Noirs et étrangers. Mais je pense que leur situation pénitentiaire reste néanmoins très différente. Pour un ensemble de raisons historiques et politiques qui font que les États-Unis sont passés très vite, et sans débat public, à l'emprisonnement de masse - avec 2 millions de détenus, dont plus d'un million de condamnés pour des atteintes non-violentes, composés aux deux-tiers de Noirs et d'hispanophones, soit sept fois proportionnellement plus que la France. Ils ont pratiquement éliminé le filet de secours social, avec la scélérates "réforme du Welfare" de Clinton qui en vérité, abolit le droit à l'assistance pour soumettre les plus démunis à l'obligation du salariat de misère, alors qu'il existe en France des freins importants au recours systématique à l'enfermement, à commencer par l'enracinement profond et la professionnalisation du secteur social de l'État.

Comme dans les autres pays d'Europe à tradition étatique forte, catholique ou social-démocrate, on ne se dirige pas en France vers une duplication servile du modèle états-unien, soit un basculement net et brutal du traitement social vers le traitement pénal de la pauvreté redoublé par une carcéralisation à outrance. Mon hypothèse est qu'on est en train d'inventer à tâtons une "voie européenne" - française, italienne, allemande, ... - vers l'État pénal, qui se caractérise par une double accentuation conjointe de la régulation sociale et pénale de l'insécurité sociale.

On fait à la fois plus de social et plus de pénal : d'un côté, on a multiplié les contrats emploi-solidarité et les emplois-jeunes, on a relevé les minima sociaux (si peu), on a étendu le RMI, on a élargi la couverture médicale, etc. De l'autre, on a concentré les forces de police et l'action des tribunaux sur les quartiers dits "sensibles", on y a sédentarisé les CRS, on substitue le juge à l'éducateur quand il faut faire un rappel à la loi, on a passé des décrets anti-mendicité parfaitement illégaux, on a refusé d'aligner les normes de la détention provisoire pour les comparutions immédiates sur celles des affaires en instruction, au motif qu'il faut lutter contre les "violences

urbaines" - accordant de fait aux jeunes des cités en déclin une "prime à l'emprisonnement" -, on a alourdi les peines pour récidive, on a accéléré les déportations d'étrangers soumis à la double peine, on a quasiment éliminé la libération conditionnelle.

Cette approche est plus sournoise et plus dangereuse, en un sens, parce que le renforcement limité de l'intervention sociale sert ici de caution et de paravent au déploiement démesuré de l'appareil policier et judiciaire qui peu à peu s'accapare des prérogatives et des ressources traditionnellement dévolues au secteur social et éducatif. Et il permet de présenter sous un dehors "progressiste" et équilibré - c'est la rengaine obligatoire du "nous devons combiner prévention et répression" - une politique foncièrement régressive, pour ne pas dire socialement et idéologiquement réactionnaire. Les États-Unis assument et affichent leur politique publique de criminalisation de la pauvreté, ils en sont même fiers. La France, elle, reste engluée dans l'hypocrisie de la crypto-pénalisation de la misère, d'autant moins avouée comme telle qu'elle a notamment été menée par un gouvernement qui se croyait et se disait de gauche.

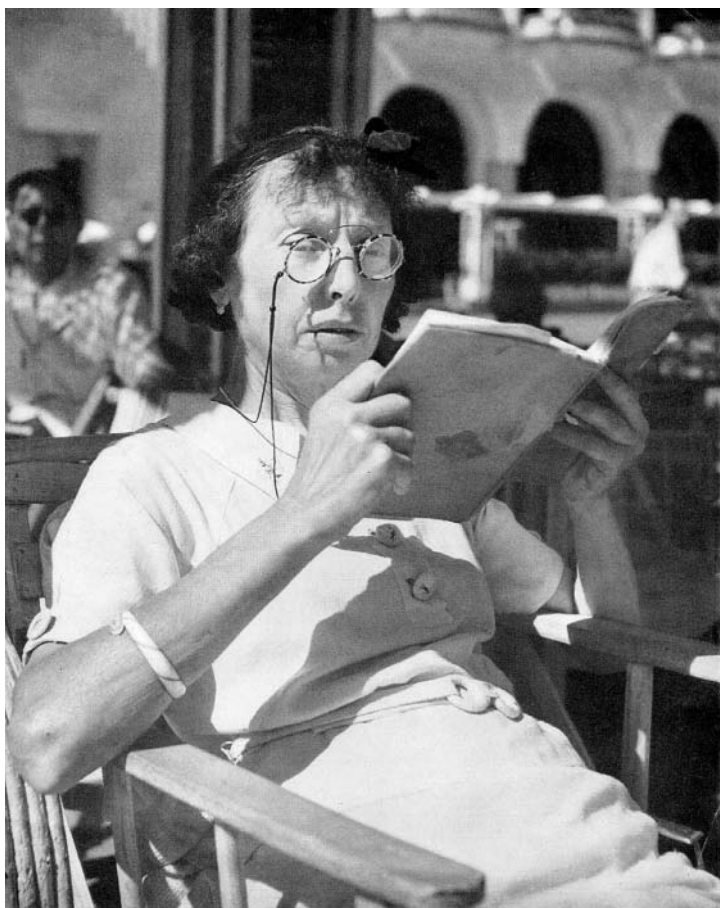
Deuxième différence entre les États-Unis et les pays d'Europe continentale : la pénalisation de la misère à la française s'effectue principalement par le biais de la police et des tribunaux, plutôt que par la prison, et par la redéfinition des missions des services sociaux. C'est la façade et non l'arrière-cour de l'appareil pénal qui prend en charge les populations dites "à problèmes", c'est-à-dire qui posent problème en ne soumettant pas docilement à l'impératif du travail "flexible" (soit au salariat d'exploitation redoublée qui est désormais la seule alternative au chômage permanent pour les fractions déqualifiées de la classe ouvrière). Cette prise en charge obéit à une logique panoptique plus que ségrégative et rétributive. Corrélat : les services sociaux sont appelés à y prendre une part active puisqu'ils disposent des moyens informatiques, bureaucratiques et humains d'exercer une surveillance et une tutelle rapprochée des populations précarisées ou superflues en regard de la nouvelle offre polarisée des emplois - c'est ce que j'appelle le "panoptisme social". On en avait eu l'illustration concrète et caricaturale à Nîmes il y a quelques années, quand il a été révélé que la police avait, à la demande du Préfet et en toute illégalité, créé un fichier nominatif de 179 jeunes ayant eu maille à partie avec ces services. Ce fichier fusionnait toutes les informations recueillies sur eux par l'Education nationale, la protection de la jeunesse, l'ANPE, la mission locale d'insertion, les services sociaux de la ville, etc. Ces jeunes provenaient tous de 5 "quartiers sensibles" et avaient, comme par hasard, dans leur écrasante majorité, des patronymes d'origine maghrébine et manouche. Le fait que le directeur de cabinet du Préfet du Gard ait osé justifier publiquement ce

délit flagrant au regard de la loi "informatique et libertés" en invoquant, peut-être même sincèrement, le désir de venir en aide aux jeunes en mal d'intégration, en dit long sur la banalisation du recours à l'appareil policier pour réguler les couches précaires. Je cite sa déclaration qui est proprement soufflante : "Dans un esprit républicain, il faut bien travailler sur les cas concrets pour lutter contre l'exclusion". Cela montre comment l'activité des services éducatifs et sociaux peut être annexée, voire éventuellement subordonnée, à une logique policière et punitive qui est contraire à leur philosophie de base.

Toute la question est de savoir si cette voie européenne est une véritable alternative à la carceralisation à l'américaine ou si elle est simplement une étape vers l'emprisonnement de masse. Si l'on sature les quartiers de policiers, sans y améliorer les chances de vie et d'emploi, on est assuré d'augmenter les arrestations et les condamnations pénales, et donc, à terme, la population incarcérée. Dans quelles proportions ? C'est l'avenir qui le dira. En tout état de cause, le glissement en cours vers la mise sous tutelle policière et pénale "douce" des classes et groupes marginalisés par la restructuration de l'économie et de l'État marque une rupture fondamentale du pacte républicain, puisqu'elle revient à faire d'eux des citoyens de seconde catégorie, soumis à un contrôle permanent, actif et tatillon des autorités, et soupçonnés par avance de déviance, morale à défaut de légale. On voit à quel point il est paradoxal - et scandaleux - de présenter la politique de pénalisation des populations pauvres parquées dans les quartiers de relégation dans le langage des valeurs républicaines et de l'égalité citoyenne...

Comment faire pour que les travailleurs sociaux ne soient pas mis, de fait, au service de l'évolution sécuritaire actuelle, et, au contraire, pour qu'ils jouent un rôle au service des jeunes et des familles en difficulté ?

Il faut d'abord refuser de gober tout rond les concepts à la gomme, les théories bidon et les fausses idées préfabriquées, souvent importées d'Amérique, que les idéologues du Nouvel Ordre sécuritaire et leurs "experts" autoproclamés répandent partout. Leur figure de proue est Alain Bauer, PDG de *Alain Bauer Associates*, qui, fort de son entregent politique et maçonnique, vend côté cour, des pseudos analyses criminologiques d'apparence universitaire, et, côté jardin, les services de son entreprise privée de sécurité (!). Ne pas se laisser abuser par la nouvelle vulgate sécuritaire à la mode pour la simple raison qu'elle est partout, comme le terme de "violences urbaines", qui est un non-sens sociologique et statistique puisqu'il agrège des phénomènes qui n'ont rien de proprement urbain et qui n'ont pas grand chose à voir les uns avec les autres, les insultes et les émeutes, les agressions et les graffitis, avec pour



logique, son langage, ses critères d'action, son horizon temporel et ses objectifs : cherche-t-on à accroître la "sécurité sociale" à long terme des familles et des individus en difficulté, de sorte à leur donner une plus grande stabilité et capacité de vie, ou bien à produire de la "sécurité criminelle" à court terme ou, pire encore, sa mise en scène médiatique, en faisant baisser au forceps les indicateurs statistiques de la délinquance et en faisant exhibition de sévérité paternaliste à des fins bassement électoralistes ? Quelle main de l'État l'emporte dans ce bras de fer permanent, la "main gauche" qui nourrit et soutient, protège les plus démunis des pires aléas de la vie, réduit les inégalités, ou la "main droite" chargée du maintien de l'ordre - moral et économique autant que légal ?

Pour résister à la subordination subreptice du social au pénal, il est indispensable de mener une réflexion collective et de mettre en place des dispositifs d'action communs à l'ensemble des professionnels concernés, travailleurs sociaux et psychologues, éducateurs et enseignants, infirmiers et médecins, spécialistes des droits de l'homme, juristes et juges, et même policiers et personnels pénitentiaires, afin de repenser ensemble la fonction et les compétences propres de chacun et la place qu'ils doivent occuper les uns par rapport aux autres. En s'appuyant sur leur connaissance concrète des réalités de terrain, qui les confronte quotidiennement aux impasses de cette politique, en activant leurs contacts avec les autres réseaux professionnels et associatifs concernés, les travailleurs sociaux peuvent être le fer de lance de la résistance à la "sécurisation" du social.

effet (recherché) de dépolitiser les violences collectives en réaction aux carences ou aux violences de l'État en les amalgamant à des actes de délinquance. Il y a une lutte urgente à mener au niveau du langage pour empêcher ces glissements sémantiques d'apparence anodine mais qui compriment et forclotent l'espace du pensable et donc du faisable, par exemple en réduisant arbitrairement le sens du mot sécurité à la seule sphère criminelle, déconnectée de la sécurité sociale, sanitaire, éducative, du logement, etc.

Il faut ensuite défendre l'autonomie et la dignité propre du métier de travailleur social, même si cela peut paraître ringard ou corporatiste à certains. Exiger les moyens de remplir sa mission, toute sa mission et rien que sa mission. Refuser de devenir une antenne des services de police et une annexe de l'administration judiciaire sous couvert de meilleure coordination des services et d'efficacité bureaucratique. Les synergies entre les administrations de l'État sont évidemment souhaitables, mais toute la question est de savoir qui impose sa

XIV

Loïc Wacquant a notamment publié *Les Prisons de la misère* (Ed. Raisons d'agir, 1999), *Corps et âme. Carnets ethnographiques d'un apprenti boxeur*, (Ed. Agone, 2000) et *Punir les pauvres* (Ed. Agone, 2004).

Femmes, violences et espace public : une réflexion sur les politiques de sécurité

par **Marylène Lieber**

Marylène Lieber nous parle des politiques publiques françaises de sécurité. Nous pourrions regretter l'absence d'un point de vue sur la situation en Belgique. Toutefois, retrouvant de profondes analogies entre nos deux pays, son propos nous semble compléter ce dossier.

La sécurité est actuellement l'une des priorités nationales françaises. Elle est même, selon les représentants du gouvernement, "un droit", l'insécurité étant, elle, "une inégalité sociale de plus".

Mais qu'est-ce que "la sécurité" et qui concerne-t-elle ? Jusque dans les années 1970, l'attention des autorités en matière de sécurité publique est dominée par la volonté d'éviter le "désordre public". Par la suite, cette conception de l'ordre public est remplacée par une problématique favorisant la prise en compte d'une nouvelle demande sociale de sécurité liée à la montée d'un sentiment dit d'insécurité. Les acteurs de la sécurité se multiplient et la police perd le monopole de l'ordre public. Les politiques publiques de sécurité, instaurées dès les années 1980, ont pris des formes diverses. On peut citer, au niveau local, les conseils communaux de prévention de la délinquance, les plans locaux de sécurité et, plus récemment, les contrats locaux de sécurité. Selon le Ministre de l'Intérieur, ces derniers ont pour but de "lutter contre la violence sous toutes ses formes".

Cette affirmation appelle deux remarques. Premièrement, toutes ces politiques désignent la délinquance, en particulier juvénile, comme la cause première de l'insécurité. La raison principale de cette situation tient au contexte dans lequel ces politiques voient le jour. En effet, elles apparaissent au moment où émerge la "question des banlieues" et son corollaire, "la violence des jeunes". Deuxièmement, comme nous allons le voir, l'acceptation des violences interpersonnelles est restreinte à l'expérience qu'en ont majoritairement les hommes. Est-ce à dire que les femmes subissent "une inégalité sociale de plus" ?

Les violences faites aux femmes : une réalité cachée ?

Les auteurs d'une enquête suisse sur les violences conjugales rappellent que le terme violence signifie étymologiquement "force portée" (des mots *vis*, violence, et *latus*, portée). Il renvoie à l'utilisation de la force physique contre autrui. Depuis quelques années, cette conception est considérée comme trop restreinte, parce qu'elle ne permet pas de rendre compte des vi-

olences autres que l'agression physique. Nombre d'auteurs ont choisi d'en étendre la définition en y incluant l'atteinte à l'intégrité de la personne. Cette atteinte peut, certes, prendre le corps comme cible. Elle peut aussi affecter la capacité d'une personne à prendre des décisions autonomes.

Enfin, elle peut s'exercer à travers des formes de contraintes personnelles ou institutionnalisées. Toutes les violences ne sont donc pas physiques. Aussi la notion de violence symbolique, développée par Bourdieu, permet-elle de dépasser une définition trop restrictive. Elle rend compte de toutes les formes invisibles de contrainte qui ont pour caractéristique de s'exercer avec la "collaboration" des personnes visées.

Dans nos sociétés, il existe une forme particulière de violence, celle exercée par les hommes sur les femmes. Il est évident que les actes violents n'affectent pas systématiquement les femmes et que les hommes ne sont pas les seuls à en commettre. Pourtant, statistiquement, on constate que, dans deux cas aux moins - les violences conjugales et les violences sexuelles -, ce sont des femmes qui sont majoritairement victimes d'hommes. Ces actes ne peuvent pas être appréhendés en termes de pulsions naturelles ou de pathologie, comme ce fut longtemps le cas. Ils s'inscrivent dans un rapport plus large de domination. En conséquence, il est important de tenir compte du rapport social dans lequel s'inscrivent les violences, tout comme il est nécessaire de distinguer les positions qu'occupent les protagonistes.

Dès les années 1970, des chercheuses féministes ont levé le voile sur les violences masculines contre les femmes et révélé leur nombre important. Elles ont montré que les mariages forcés, la prostitution, les violences conjugales, les violences sexuelles, le harcèlement ou la pornographie doivent être appréhendés comme un continuum qui relève d'un même rapport social de domination du principe masculin. Or, toutes ces violences sont toujours relativement peu visibles.

XVII

Les politiques contre les violences à l'encontre des femmes .

Pourtant, les violences faites aux femmes sont, bel et bien, prises en considération par les pouvoirs publics, mais de manière distincte. Les manifestations féministes de la fin des années 1970 ont mis en évidence la nécessité de prendre ce phénomène en compte et d'y apporter une réponse institutionnelle. Dès les années 1980, les préfetures ont été chargées, avec le Service des droits des femmes, de mettre en place des commissions départementales. Les thèmes abordés par ces commissions concernent avant tout les violences domestiques, car il s'agit de rendre visible un phénomène encore peu reconnu, dont les manifestations les plus graves se concentrent dans l'espace privé. Par ailleurs, l'État a aidé à financer des initiatives de militantes féministes, telles que des lignes téléphoniques comme "SOS femme" ou "Viols femmes informations", des foyers d'accueil, des centres de femmes. Le Service des droits des femmes a édité à deux reprises des brochures d'information sur ce thème. Il mène à l'heure actuelle une seconde campagne nationale contre les violences domestiques.

On relèvera toutefois que cette thématique a donné le jour à "un secteur d'intervention spécifique où les femmes sont les principales intervenantes". Ces politiques restent avant tout considérées comme une affaire de femmes, voire comme une problématique marginale. Les associations relèvent par ailleurs le manque chronique de moyens.



Privé, public : une distinction problématique

Lorsqu'on observe les politiques publiques mises en place pour répondre aux violences contre les personnes, on relève une division des compétences entre les politiques dites "de sécurité" et les politiques "contre les violences faites aux femmes". Les premières visent à assurer la sécurité dans l'espace public et se veulent neutres du point de vue du genre. Les secondes s'attaquent, elles, à un problème qui relève de l'espace privé : les violences domestiques, dont les victimes sont le plus souvent des femmes. Or, cette dichotomie reproduit, sans la remettre en question, l'assimilation de l'espace public aux hommes et de l'espace privé aux femmes. Non seulement elle marginalise la question des femmes victimes de violences domestiques (en en faisant une affaire de femmes), mais elle occulte la question des violences envers les femmes dans l'espace public.

Les acteurs de la sécurité avancent généralement que les violences contre les femmes sont difficilement repérables parce qu'elles ont lieu pour la plupart dans l'espace privé.

Mais ils ne disent rien des violences dans l'espace public. En outre, la notion de "privé" est ambiguë et l'usage qui en est fait ici révèle sa dimension idéologique. En français, elle recouvre à la fois le terme anglais de "*privacy*" (traduit le plus souvent par le terme d'"intimité"), et celui de "*private sphere*", qui correspond à l'espace domestique. Dans notre cas, on observe une confusion entre ces deux niveaux. La plupart des auteurs s'accordent sur l'idée que les politiques publiques ne doivent pas toucher à la "*privacy*" des individus. Pourtant, nombre de politiques publiques concernent l'espace domestique, telles les politiques familiales par exemple.

Plusieurs chercheuses qui travaillent sur les politiques publiques questionnent la distinction entre sphères privée et publique. Elles critiquent l'opposition trop rigide habituellement faite entre ces deux notions et soulignent l'interrelation des activités de ces deux sphères. Dans le cas qui nous intéresse, la division des compétences entre ces deux types de politiques publiques ne relève pas seulement d'une distinction faite entre lieu de vie privée et lieu de vie publique. La réduction de la notion de "*private sphere*" à celle de "*privacy*" révèle une tendance à considérer le corps des femmes comme ne relevant de la compétence des politiques publiques que de façon marginale. On constate donc que la notion de privé, si elle est essentielle dans les revendications concernant les droits reproductifs et les libertés des femmes, tend à se retourner contre ces dernières dans ce cas précis. Implicitement, en effet, les politiques qui traitent des violences ne prennent pas suffisamment en considération l'expérience que les femmes en ont.

En France, on l'a vu, la prise en considération des femmes dans l'espace public est largement absente des politiques locales de sécurité. Ce n'est pas le cas dans d'autres pays. En Europe et en Amérique du Nord, quelques municipalités ont lancé des actions publiques dans une telle optique. Ces actions prennent des formes diverses et variées. Par exemple, en Italie, parallèlement à la réflexion sur le temps des villes, les autorités ont pris des dispositions pour la sécurité des femmes. Il existe notamment des "taxis roses" qui pratiquent un tarif préférentiel le soir. La peur que ressentent les femmes, qu'elle soit justifiée ou non, n'est plus une entrave à leurs allées et venues. D'autres municipalités, en Grande-Bretagne par exemple, ont initié des cours d'autodéfense et édité des brochures d'information sur les violences sexuelles. En Allemagne et dans les pays germanophones, la sécurité et la prévention de la peur sont abordées dans le cadre plus large d'une réflexion sur les conditions de vie des femmes dans la ville. Cette approche est fortement interdisciplinaire et réunit des architectes, des urbanistes, des sociologues et des géographes. La peur est pensée en rapport avec l'espace.

Aussi a-t-il été possible de repérer des espaces, privés ou publics, générateurs de peur ("*Angst Räume*"), les zones peu fréquentées par exemple, celles désertes à certaines heures ou les lieux où il est difficile de s'orienter.

Les marches exploratoires pratiquées au Canada s'inspirent de cette même approche. Une marche exploratoire est une enquête sur le terrain menée par un groupe de cinq ou six personnes, en général des femmes habitant le quartier. Munies d'un guide d'enquête et d'une carte géographique du territoire, les participantes identifient les éléments de l'aménagement du territoire qui peuvent causer un sentiment d'insécurité. C'est un moyen de faire une évaluation critique de l'environnement urbain. Cette démarche s'appuie sur l'idée que les femmes sont mieux à même d'identifier les éléments susceptibles d'occasionner des risques d'agressions. Ce type d'initiative permet également aux femmes de s'approprier l'espace public.

Un dernier type d'action s'intitule "tolérance zéro contre les violences envers les femmes". À Bologne, par exemple, un programme initié en 1997 considère la question des violences contre les femmes comme centrale dans l'élaboration de stratégies de sécurité urbaine. Cela a notamment contribué à promouvoir la recherche dans ce domaine ainsi que l'élaboration de données sexuées.

Une prise en considération du genre dans les politiques de sécurité est-elle possible ?

Catherine Vourc'h (1) répertorie les traits qui, selon elle, caractérisent une approche sexuée de la sécurité urbaine. À ses yeux, une telle démarche implique de considérer l'insécurité plus grande des femmes non plus comme une évidence, mais comme la manifestation de rapports sociaux inégalitaires. Reconnaître les mécanismes qui génèrent cette insécurité et "vouloir les modifier invite à prendre en compte le regard des deux sexes, à introduire "l'autre" [...] dans le débat". L'approche en termes de genre ne se réduit pas au point de vue des femmes, mais comprend à la fois celui des femmes et des hommes. Cette démarche cherche à considérer les risques particuliers que courent les femmes et la crainte qu'elles éprouvent, sans pour autant les enfermer dans une position de victime. Au contraire, il est nécessaire de développer les capacités des femmes à se défendre et de renforcer leur confiance en elles-mêmes.

Une telle perspective a plusieurs conséquences dans le champ de la sécurité urbaine. Elle implique, d'une part, l'élaboration systématique de statistiques ventilées par sexe, afin d'avoir une vision globale de l'ampleur du phénomène. D'autre part, elle remet en cause la distinction entre espace privé et espace public : "L'insécurité

des femmes, comme de tout un chacun, est reliée non seulement aux agressions physiques dans les lieux publics, mais aussi dans les autres formes de violence à leur égard, tant dans la sphère privée que dans la sphère publique, ainsi qu'à l'ensemble des inégalités socio-économiques [...]. Dire que toutes les violences se tiennent c'est reconnaître que la frontière entre espace privé et espace public n'est pas étanche". Aussi les violences contre les femmes ne doivent-elles pas relever d'un secteur d'intervention spécifique.

Les diverses tentatives d'intégration de la dimension de genre n'en sont qu'à leurs premiers balbutiements. Elles ont le mérite de rendre visible l'expérience qu'ont les femmes de l'espace public, mais sont encore loin de se traduire par une réelle prise en compte de la dimension sexuée. Néanmoins, ces initiatives constituent d'ores et déjà une reconnaissance de l'éventualité des violences auxquelles les femmes sont exposées. En questionnant les frontières traditionnelles entre public et privé, elles contribuent non seulement à élargir le sens donné à la notion de sécurité, mais elles conduisent aussi à réduire certaines inégalités entre les sexes.

(1) Catherine Vourc'h, *Séculités femmes : l'approche différenciée par sexe est-elle pertinente en matière de sécurité urbaine ?*, Paris, Forum Européen pour la Sécurité Urbaine, 2000.



